ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION DU 11 DÉCEMBRE 2025
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026
PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION JEANNE D'ARC

La participation financière de la commune de Franconville-la-Garenne aux frais de fonctionnement de l'Institution Jeanne d'Arc est établie en fonction du coût moyen d'un élève en classe primaire publique, calculé d'après les éléments figurant au Compte Administratif 2024 de la commune.

Elle est calculée de la manière suivante :

- Éléments financiers extraits du Compte Administratif 2024.
- Nombre total d'élèves scolarisés en septembre 2024 dans les écoles élémentaires et maternelles publiques de la Ville : 4 376 (2 594 en élémentaire et 1 782 en maternelle)
- Nombre d'élèves franconvillois scolarisés à Jeanne d'Arc en classes élémentaires et maternelles pour l'année scolaire 2025/2026 : 279 (69 maternelles et 210 élémentaires).

CALCUL du coût moyen d'un élève en primaire :

Dépenses réalisées par la Ville --> Compte Administratif 2024		
Charges à caractère général scolaire		1 069 478 €
Transport scolaire		26 179 €
Entretien des locaux scolaires		568 663 €
Sport scolaire		113 335 €
Renouvellement mobilier scolaire		30 000 €
Coût Atsem 2024 sur temps scolaire		977 013 €
TOTAL DEPENSES VILLE :		**2 784 667 €**

Coût par élève primaire en école publique	Total dépense ville/nombre d'enfants scolarisés en école publique	413.08 €
Coût ATSEM par élève de maternelle en école publique	Coût ATSEM/nombre de maternels scolarisés en école publique	548.27 €
Coût par élève élémentaire en école publique	Coût d'un élève primaire scolarisé en école publique	**413.08 €**
Coût par élève de maternelle en école publique	Coût d'un élève primaire scolarisé en école publique + Coût ATSEM par enfant de maternelle	**961.35 €**
Coût pour les 210 élèves élémentaires	Coût d'un élève élémentaire scolarisé en école publique x 210	86 747.58 €
Coût pour les 69 élèves maternels	Coût d'un élève maternel scolarisé en école publique x 69	66 333.24 €
5% pour couvrir les charges dont les collectivités locales sont dégrévées	5% du Coût total des 203 élémentaires et des 70 maternels scolarisés à l'Institut Jeanne d'ARC	7 654.04 €
Total de la participation financière		**160 735 €**

Echéancier du versement de la participation

1er versement ➔ 50% du montant total de la participation financière pour les élèves franconvillois scolarisés sur Jeanne d'Arc, soit **80 367 € (quatre-vingt mille trois cent soixante-sept euros)** en mars 2026.

2ème versement ➔ 25% du montant total de la participation financière pour les élèves franconvillois scolarisés sur Jeanne d'Arc, soit **40 184 € (quarante mille cent quatre-vingt-quatre euros)** en juin 2026.

3ème versement ➔ 25% du montant total de la participation financière pour les élèves franconvillois scolarisés sur Jeanne d'Arc, soit **40 184 € (quarante mille cent quatre-vingt-quatre euros)** en octobre 2026.

Fait à Franconville-la-Garenne, le

Vincent JOLY	**Xavier MELKI**
Président de l'Association d'Éducation Populaire Jeanne d'Arc	**Maire de Franconville-la-Garenne Conseiller régional d'Ile-de-France**